

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

# L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 20 c.  
Réclames, — — — — — 30  
Faits divers, — — — — — 75

RÉSERVES SONT FAITES  
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.  
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,  
Chez M. HAVAS-LAFFITE et Co,  
Place de la Bourse, 8.

ABONNEMENT.

SAUMUR :

Un an... 30 fr.  
Six mois... 16  
Trois mois... 8

Poste :

Un an... 35 fr.  
Six mois... 18  
Trois mois... 10

On s'abonne :

A SAUMUR,

Chez tous les Libraires :

A PARIS,

Chez DONGREL et BULLIER,

Place de la Bourse, 33;

A. EWIG,

Rue Flécher, 2.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

18 Juillet 1878.

## Chronique générale.

Nous avons déjà dit que M. Gambetta, sous le coup de l'émotion produite par le traité anglo-turc du 4 juin, avait voulu séparer sa cause de celle d'un ministère qui paraissait se perdre, et en même temps profiter de cette déconvenue du gouvernement pour mettre lui-même la main sur la direction des affaires étrangères. Dans ce but, il avait fait venir à Paris un certain nombre de députés qui, tous au débotté, réclamaient la convocation des Chambres. Mais, ces jours-ci, M. Waddington a écrit, et, dans ses lettres, il a fait de telles confidences que le monde officiel fait mieux que de ne plus se laisser voir confus et penaud : il se montre satisfait avec mystère, et presque souriant, sans dire pourquoi. M. Waddington est arrivé, et l'assurance des amis du ministère s'en est augmentée.

Quelle est donc la nouvelle que nous a fait pressentir et que nous apporte notre Excellence plénipotentiaire ? Avant de tâcher de répondre à cette question, nous voudrions nous débarrasser des compliments acolytes de M. le chef des Gauches et de ce que nous avons à vous en dire. Ces messieurs, voyant le changement de situation et sentant toute l'inopportunité de leur rôle, ont cru bon de ne rien précipiter et de se mettre sur la réserve. Plusieurs ont cédé aux attraits qui les appelaient chez eux, et ils sont partis. M. Gambetta ne les a pas retenus, il s'en faut de beaucoup, et toute la république opportuniste est aux aguets.

Revenons aux confidences de M. Waddington. Nous constaterons d'abord que personne ne les connaît avec certitude. Ceci dit pour notre acquit de conscience, nous ajouterons que les versions qui circulent sont toutes très-affirmatives. Chacun a sa

raison de haute garantie pour croire que la compensation accordée à la France est considérable, importante. On varie seulement sur le point de savoir en quoi consiste cette compensation. Selon les uns, il s'agit d'une permission de nous emparer de la Tunisie, si nécessaire au complément de notre colonie algérienne. Selon d'autres, c'est la Palestine qui nous rendrait une part de notre empire oriental perdu. Selon d'autres encore, il ne s'agirait rien moins que d'une rectification de notre frontière lorraine, presque une restitution partielle de ce qui nous a été arraché de la terre de France. Quoi qu'il en soit, nous serons bientôt fixés sur cette situation, peut-être ce soir même.

Nos hommes d'Etat paraissent aujourd'hui vouloir concentrer tous leurs efforts sur l'intérieur, après avoir eu assez de succès comme cela au dehors. La conquête des contrées de la France qui semblent encore appartenir aux opinions réactionnaires va devenir leur but unique, ce qui indique suffisamment une menace d'invalidation formelle à l'adresse des derniers députés conservateurs non encore frappés.

Quant aux députés bonapartistes élus le 7 juillet, ils peuvent être sûrs de leur affaire, ils ont été invalidés à l'avance. MM. Jérôme David et d'Espouilles vont faire la triste expérience de ce que peut le suffrage universel quand il est entre les mains des radicaux.

On nous informe que plusieurs députés des gauches auraient conseillé, pour le mois prochain, de faire commencer dans divers départements un pétitionnement pour demander le retour des Chambres à Paris, ce qui impliquerait la révision de la Constitution dans un moment opportun.

La majorité de la Chambre, qui paraît parfaitement acquise à ce projet, semble escompter à l'avance le résultat des élections sénatoriales pour faciliter l'exécution de son projet.

On sait que la commission du budget a réduit le budget de la marine de cinq millions. M. Pothuau, s'entretenant l'autre soir au bal du ministère de la guerre avec trois membres de ladite commission, ne leur a pas caché que si, à la reprise de ses séances, la commission du budget ne revenait pas sur sa décision, comme ces réductions le placeraient dans le plus grand embarras, au point de vue administratif surtout, il est fermement décidé à remettre au Maréchal son portefeuille avant même la rentrée des Chambres.

Paris a eu, dimanche dernier, une journée bien remplie : l'Exposition d'abord, les orphéonistes ensuite, puis le centenaire de Rousseau, un banquet de l'Exposition collective ouvrière, sans compter le menu fretin des réjouissances publiques. C'était aussi le 14 juillet, et en maint endroit on a fêté la prise de la Bastille.

Malgré tant de prétextes, il paraît que l'enthousiasme manquait un peu partout. Le *Constitutionnel* a remarqué qu'on a moins abusé de la *Marseillaise*. On l'a chantée, il est vrai, au cirque Myers en présence du buste de Jean-Jacques, et en présence de M. Louis Blanc qui présidait ; on l'a chantée également au banquet de l'Exposition ouvrière, où M. Crémieux (83 ans), pris d'un regain d'ardeur, a voulu bégayer en solo le couplet final ; on l'a chantée encore en l'honneur de la Bastille démolie, mais dans la rue elle a été très-peu entendue. Il n'y avait plus là aucun prince étranger à qui la dire en guise de compliment de bienvenue, et elle perd beaucoup de son charme pour ceux qui la braillent, quand ils savent qu'elle ne peut blesser aucune oreille.

Du reste, on commence généralement, à Paris, à trouver trop répétées, et par là même fastidieuses, ces fêtes prétendues patriotiques qui se renouvellent chaque semaine, et invariablement de la même façon. Un peu de repos pendant les chaleurs de la

canicule qui sont à la veille de se faire sentir, serait goûté avec délices par tout le monde à peu près. Cela gênera peut-être l'expansion par trop bruyante des sentiments républicains de Belleville ou de Montmartre, mais de bonne foi, s'il y a encore à Paris des Parisiens raisonnables, ils doivent soupirer après l'heure où les provinciaux et les étrangers pourront circuler sans encombre dans la capitale et visiter le Champ-de-Mars à leur aise.

Le centenaire de Jean-Jacques Rousseau aurait dû avoir lieu, chronologiquement, le 2 juillet, et avait été prorogé au 14, par ordre supérieur, pour le faire coïncider avec l'anniversaire de la Bastille, d'où il faut conclure que ce philosophe morose, qui s'accuse lui-même dans ses *Confessions* d'avoir été toute sa vie un maladroit, a commis, aux yeux des républicains, la plus insigne des maladresses, celle de mourir douze jours trop tôt.

La fête n'a pas été brillante. Il s'agissait, hélas ! d'entendre de longs discours de M. Marcou, qui écrit comme il parle, et de M. Louis Blanc, qui, malheureusement, ne parle pas comme il écrit.

Aussi l'assistance s'est-elle empressée, vers quatre heures, de se dérober aux homélies filandreuses des rhéteurs pour aller contempler un phénomène encore plus gonflé que la prose du citoyen Louis Blanc.

Le ballon Giffard, qui faisait dimanche devant un public enthousiaste sa première apparition dans la cour du Carrousel, est le plus volumineux aérostat qui ait été construit depuis le jour où Montgolfier inaugurerait, par un éclair de génie, le problème non encore résolu de la navigation aérienne.

Pour se rendre compte des colossales proportions de l'aérostat Giffard, il faut se rappeler que la plupart des ballons qui ont été jusqu'ici lancés dans les fêtes publiques ne dépassaient pas un tonnage de 4,000 mètres cubes ; que ceux du siège, et notamment celui qui a eu l'honneur d'élever jusqu'aux nues le Dictateur improvisé du gouverne-

## Feuilleton de l'Echo Saumurois.

### HANS BERNER ET SES FILS

SCÈNES BERNOISES.

(Suite.)

Ils blâmaient du reste la plupart des dépenses qu'on faisait à la maison, et jusqu'à la bienfaisance de leur mère et sa générosité ; une fois qu'ils seraient les maîtres, tout irait autrement.

Avec les domestiques, ils seraient ce qu'il faut être, et pas un zeste de plus ; et quant aux mendicants parmi lesquels ils comptaient tous les malheureux, ils les balayeraient sans rémission.

« Si l'on calculait tout ce qui se gaspille en inutiles libéralités de cette sorte, disaient-ils, on trouverait certainement de quoi entretenir deux beaux chevaux toute l'année et de quoi se bien divertir chaque fois qu'on sortirait en voiture. Mais nos vieux ne comprennent pas cela. Notre père court le monde à pied, en prenant du mauvais café pour épargner une chopine, ou boit du vin de six balz, qui ronge le tonneau quand on l'y laisse plus

d'un an, et alors il s'imagine qu'il économise, ne comprenant pas qu'il ne sait pas se servir de son argent, qu'il n'est au fond qu'un dissipateur, et qu'il serait la moitié plus riche s'il savait s'y prendre autrement. Mais il n'y entend rien. Un vieux conseiller comme lui est trop arriéré pour cela. Les gens en font beaucoup de cas ; mais une fois qu'on serait les maîtres, les gens verraient qui s'y entendait le mieux, du père ou des garçons. »

Ainsi parlaient les fils pour tuer le temps en attendant le potage.

Et pendant ce temps le père se demandait s'il fallait qu'il intervint pour dire son mot, ou s'il devait pleurer sur ce qu'il entendait.

Mais Hans Berner était un homme énergique, qui ne perdait pas aisément sa présence d'esprit.

Il vit bien qu'une scène d'auberge n'avancerait à rien ; qu'il fallait autre chose, et surtout qu'il devait songer à démontrer une bonne fois à ses fils ce qu'il était et ce qu'ils étaient eux-mêmes, afin que la paix et l'humilité rentrassent dans leur cœur gonflé d'orgueil.

Il se contenta donc. Il resta calme en les entendant harceler la sommelière parce qu'elle ne voulait plus rien leur servir, et à tel point que l'hôte arriva tout ébouriffé près du père, et lui dit tout bas :

— Si ce n'étaient vos fils, je les jetterais à la porte, et je vous prie de leur dire un mot.

— Bah ! répondit le père en secouant la tête, s'ils ne laissent pas la servante tranquille, faites-les servir par le garçon d'écurie.

Et c'est ce qui fut fait.

Les jeunes gens commencèrent par murmurer ; puis, par manière de plaisanterie, ils régalarèrent si bien le domestique d'écurie avec le vin de Neuchâtel, que le père en frémit de tous ses membres, et se décida, probablement plus tôt qu'il ne l'aurait fait, à donner l'ordre d'atteler le Brun aussi paisiblement que possible, et de bien prendre garde que ses fils ne s'en aperçussent.

Quand il vit le Brun attelé, il prit doucement congé de ses hôtes, puis il fit tout à coup éclater sa voix puissante dans le corridor.

Les fils bondirent sur leur chaise, malgré le vin de Neuchâtel, comme si le tonnerre venait de tomber dans la chambre.

Ils ne savaient si leur père arrivait ou s'il partait, s'ils devaient attendre ou décamper.

Ils dressaient l'oreille comme un factionnaire qui s'attend à une surprise.

Cependant la voix parlait amicalement et s'éloignait.

Sameli mit avec précaution la tête à la fenêtre pour voir quelle direction prenait le père, mais aussitôt une avalanche de jurons lui sortit de la bouche ; car, qu'avait-il vu ? Il avait vu le Brun attelé, son père lui caresser le cou, l'hôte et l'hôtesse

donner la main au père, après quoi Hans Berner était monté dans le cabriolet et s'était mis en route.

A ce spectacle, Sameli et Fritz restèrent comme foudroyés ou comme si on venait de les assommer à grands coups sur la tête.

Enfin, peu à peu, ils revinrent de leur surprise, et, ayant appelé l'hôte, ils lui demandèrent ce que cela signifiait, et pourquoi, sans leur ordre, il avait attelé leur cheval et l'avait laissé partir.

Ils le rendirent responsable de ce fait, et, avant tout, ils exigèrent qu'il les fit reconduire à ses frais.

— Mon Dieu, Messieurs, pardon, répondit l'hôte en souriant avec malice ; j'ai cru, moi, que c'était à celui à qui la chose appartenait que revenait le droit d'en disposer, et ce cheval, c'est moi-même qui l'ai vendu à votre père. C'eût été un peu fort qu'on refusât de lui atteler un cheval qui a payé lui-même. Du reste, M. le conseiller vous souhaite bien le bonsoir, et vous fait savoir qu'il vous attend demain matin dans sa chambre, à six heures, sans faute.

En entendant cet ordre, les jeunes gens firent d'abord un tapage d'enfer ; cependant il y avait dans leur voix quelque chose qui trahissait leur trouble, et quand, ayant interrogé l'hôte de nouveau, ils surent que leur père était arrivé avant eux et les avait certainement entendus, ils perdirent tout à coup la parole, et ne songèrent plus qu'à se rappeler ce qu'ils avaient dit et fait.

ment qu'on a bien voulu appeler, par euphémisme, la Défense nationale, atteignaient à peine 2,000 mètres; que le *Géant-Nadar*, qui paraissait arriver à l'apogée de l'art aérostatique, cubait 6,000 mètres, tandis que le ballon Giffard atteint l'exorbitante proportion de 25,000 mètres cubes! Prodigious!! diront les Anglais.

Mais ce qui est peut-être plus extraordinaire que l'invention, c'est l'inventeur.

D'abord, il est millionnaire, ce qui n'est pas commun parmi les inventeurs; et ensuite il prodigue son argent pour le progrès de la science, ce qui est très-rare aussi parmi les millionnaires. L'opulence qu'il a noblement acquise par l'ingénieux appareil qui porte son nom, il la consacre à l'étude de ce problème dont la solution changerait la face du monde et deviendrait la plus grande découverte de ce siècle, déjà si riche en grandes découvertes: la direction des ballons, et l'organisation définitive de la navigation aérienne.

En attendant que l'habile ingénieur ait trouvé le secret qu'il cherche avec tant d'ardeur, il présente au public un ballon captif, d'un nouveau modèle et d'une nouvelle facture qui répond, par avance, à toutes les craintes que pourrait faire concevoir la rupture possible du câble qui le retient; et par surcroît de précaution, le ballon quoique prisonnier est pourvu de tout le grément nécessaire pour voyager sûrement si, par un accident imprévu, il était rendu à la liberté.

On n'a donc pas à craindre avec l'aérostat du Carrousel l'un de ces drames aériens que des romanciers ont pu mettre en scène et dont le pays voisin a été, dit-on, le théâtre, il y a quelques années.

Une souscription ouverte par le *Figaro*, en faveur de l'asile dirigé, à Auteuil, par M. l'abbé Rousselle, a produit en quatre jours 208,292 fr. 05. Nous applaudissons chaleureusement à l'initiative du *Figaro* et au beau succès qu'il a obtenu.

On écrit de Lyon, 47 juillet:

« M. Durand, député du Rhône, a été trouvé mort dans son lit, par son fils venant le voir; la mort remonte à la nuit de dimanche à lundi. »

Nous avons déjà annoncé qu'un jeune homme de Lille, employé à des travaux militaires à Calais, serait accusé d'avoir livré à des étrangers des rapports nullement destinés à être rendus publics. D'après le *Patriote Calaisien*, cette note ne serait pas tout à fait exacte. Le jeune homme en question, qui est un des dessinateurs de la commission d'artillerie, était soupçonné de détournement d'effets militaires. On fit une perquisition dans sa chambre et on fut étonné de trouver sur une commode deux brochures autographiées appartenant à la commission et, comme le dit la note, non destinées à être publiées. Ces brochures contiennent des dé-

A la fin, ils sortirent de leur stupeur:

— Mais enfin nous ne pouvons rester ici, dirent-ils à l'hôte, et c'est à vous de nous faire reconduire.

— Messieurs, j'en suis désolé; mais le cheval qui va au cabriolet n'est pas à la maison, et mes autres chevaux sont de jeunes bêtes qui n'y sont pas habituées.

— Alors, trouvez une voiture dans le village.

— Je doute qu'on le puisse. Les gens ont bien fatigué leurs bêtes en semaine, et d'ailleurs nous ne sommes pas ici dans un pays de chevaux. Cependant, si vous le voulez, je ferai chercher.

Naturellement ils répondirent par des ordres formels, tout en osant se plaindre de leur père, et disant par fanfaronnade qu'ils lui demanderaient le lendemain une explication.

C'était l'effet du vin de Neuchâtel, d'excellente qualité, qui leur échauffait encore la tête.

(A suivre.)

Un terrifiant à-peu-près du *Figaro*:

Une jeune femme de chambre entre dans un bureau de poste et demande s'il n'y a pas de lettre à l'adresse de M<sup>lle</sup> X...

L'employé. — Poste restante?

La jeune fille. — Non, monsieur, catholique!

taux techniques relatifs aux expériences de la commission.

Elles sont autographiées sous la surveillance d'un des officiers faisant partie de la commission et tirées à un nombre d'exemplaires fixé par l'autorité militaire. Il paraît que le jeune employé avait trouvé moyen de tirer lui-même deux ou plusieurs brochures supplémentaires et dont l'existence, par conséquent, n'avait pu être révélée aux membres de la commission. Il avait tiré ces exemplaires feuille par feuille en secret; interrogé, il a constamment répondu qu'il n'avait eu qu'un seul but, son instruction personnelle. L'affaire en est encore là, c'est-à-dire que, jusqu'à présent, on n'a pu assigner à cette fraude un motif autre que celui que le jeune homme a donné. Quoiqu'il en soit, le délinquant passera devant le conseil de guerre.

Des avis de Valenciennes confirment que la grève a éclaté mardi à Anzin et à Denain, menaçant tout le bassin houiller; les grévistes sont au nombre de cinq mille.

Les autorités ont pris des mesures pour empêcher des désordres; deux bataillons d'infanterie et un escadron de cavalerie sont arrivés à Denain. Le général Lecomte, le procureur général de Douai et le préfet sont arrivés à Valenciennes.

Des bandes de grévistes veulent empêcher les travailleurs. La gendarmerie, obligée de faire feu, a tiré en l'air et par ricochet a blessé un mineur. Il y a eu quinze arrestations.

Le motif de la grève est difficile à préciser. Les ouvriers demanderaient augmentation de salaire et diminution de travail.

## Etranger.

Après la signature du traité, M. de Bismarck a prononcé la clôture du Congrès dans les termes suivants:

« Je constate que les travaux du Congrès sont terminés. Je regarde comme le dernier devoir du président d'exprimer les remerciements à ceux des plénipotentiaires qui ont fait partie des commissions, notamment à M. Desprez et à M. le prince de Hohenlohe. Je remercie également, au nom de la haute Assemblée, le secrétariat du zèle dont il a fait preuve et qui a contribué à faciliter les travaux du Congrès. J'associe, dans l'expression de cette reconnaissance, les fonctionnaires et officiers qui ont pris part aux études spéciales de la haute Assemblée.

« Messieurs, au moment de nous séparer, je ne crains pas d'affirmer que le Congrès a bien mérité de l'Europe. S'il a été impossible de réaliser toutes les aspirations de l'opinion publique, l'histoire, dans tous les cas, rendra justice à nos intentions, à notre œuvre, et les plénipotentiaires auront la conscience d'avoir, dans les limites du possible, rendu et assuré à l'Europe le grand bienfait de la paix, si gravement menacée. Ce résultat ne saurait être atténué par aucune critique, que l'esprit de parti pourra inspirer à la publicité. J'ai le ferme espoir que l'entente de l'Europe, avec l'aide de Dieu, restera durable et que les relations personnelles et cordiales qui, pendant nos travaux, se sont établies entre nous, affirmeront et consolideront les bons rapports entre nos gouvernements. Je remercie encore une fois mes collègues de leur bienveillance à mon égard, et c'est en conservant cette impression de haute gratitude que je lève la dernière séance du Congrès. »

## Chronique militaire.

LA MARSEILLAISE.

On lit dans le *Journal du Loiret*:

« Nous sommes en mesure d'affirmer une seconde fois, malgré les démentis de certaines personnes, que M. le général Borel a envoyé aux chefs de corps de toute l'armée une circulaire par laquelle il interdit aux musiques militaires de jouer la *Marseillaise*.

« L'une des raisons énoncées par le ministre de la guerre, c'est que la *Marseillaise* est un chant belliqueux qu'il ne sied pas de faire jouer par les musiques militaires en temps de paix. »

## Chronique Locale et de l'Ouest.

Saumur.

ARRIVÉE DE LA MUSIQUE MUNICIPALE.

La musique municipale de Saumur, qui a obtenu deux médailles au concours musical de Paris, est arrivée ce matin à 8 heures 49, et a été reçue à la gare par une députation du Conseil municipal.

M. Bodin, adjoint, a remis, au nom de la ville, au chef de musique et au président de la Société, un magnifique bouquet et une couronne de lauriers.

Les musiques du collège communal et de l'école mutuelle s'étaient rendues également à la gare pour donner plus d'éclat à cette réception.

Le défilé s'est fait à travers les ponts et les rues au milieu d'un concours considérable de population. Quelques cris: *La Marseillaise!* se sont fait entendre, mais ils n'ont pas trouvé d'écho.

Les musiques sont entrées à l'Hôtel-de-ville, où des rafraîchissements avaient été préparés pour les recevoir.

LE CONCOURS INTERNATIONAL D'ORPHEONS, MUSIQUES D'HARMONIE ET FANFARES.

Mardi, à deux heures, a eu lieu, dans le jardin des Tuileries, la distribution des récompenses accordées aux sociétés qui ont pris part au grand concours international.

Le jury a décerné 60 couronnes et palmes, 20 instruments de prix, 30 médailles d'or, 600 médailles de vermeil et d'argent et 40 objets d'art.

Voici les noms des principaux lauréats:

Musiques d'harmonie.

L'Harmonie sedanais de Sedan.

La musique municipale de Saumur.

La musique des sapeurs-pompiers de Clermont-Ferrand.

La musique municipale de Laval.

La Société philharmonique de la manufacture des glaces de Saint-Gobain.

La musique municipale de Solesmes.

L'Harmonie de Haumont (a reçu la médaille d'or de 500 fr. donnée par le *Petit National*).

Fanfares.

Le Holden de Reims, la Concordia belge, la Milianah d'Alger, les Enfants de Chamery, le Réveil de Sienay, la fanfare de Bar-sur-Aube, et les fanfares de Bar-le-Duc, La Ferté-Gaucher, Bar-sur-Rhône et Carrouble.

Orphéons (chant).

Les Chanteurs toulousains, la Senlissienne de Senlis, la Lyre algérienne, l'Orphéon du Mans, l'Orphéon de Saint-Gratien, la Société lyrique d'Armentières et enfin la Chorale de Chartres.

MONTREUIL-BELLAY.

La population a été réveillée hier matin, sur les trois heures et demie, par les cris: *Au feu!* Les flammes dévoraient en ce moment une boutique d'épicerie située sur la place du Marché. Le voisinage de chaumières et l'agglomération des maisons dans ce quartier faisaient craindre que l'incendie ne prit des proportions considérables. Grâce au concours empressé des habitants, son foyer a pu être heureusement circonscrit.

Toutes les marchandises ont été consommées, une partie du mobilier détruit ou détérioré, mais la maison est demeurée debout.

La cause de l'incendie est inconnue. Les habitants de la maison se sont réveillés au milieu de la fumée et des flammes qui les enveloppaient de tous côtés, et auxquelles ils ont pu échapper, mais non sans danger.

Les Compagnies des chemins de fer accorderont une réduction de 50 0/0 sur le prix du transport aux instituteurs qui seront désignés pour visiter l'Exposition universelle.

L'ouverture de la troisième session ordinaire des conseils municipaux pour 1878, est fixée au dimanche 4 août prochain.

Cette session aura une durée de 10 jours et sera close le mardi 13 inclusivement.

LE 3 0/0 AMORTISSABLE.

L'*Officiel* a publié hier le décret relatif à la

création d'une rente 3 0/0 amortissable, au capital remboursable en 75 ans.

Le tirage annuel aura lieu le 1<sup>er</sup> mars; le paiement des arrérages aura lieu les 16 des mois de janvier, avril, juillet et octobre.

Le minimum de la rente sera de 15 fr.

Le ministère des finances est chargé de déterminer le taux, l'époque, et les conditions de l'aliénation de la rente 3 0/0.

Un arrêté ministériel dit qu'il sera remis au caissier payeur central, en remplacement de 50,000 obligations du Trésor, une somme de 4,013,460 fr. de rente 3 0/0 amortissable au porteur, jouissance 15 mai 1878, pour être négociés par l'intermédiaire des agents de change, au cours de la Bourse, au fur et à mesure des besoins du Trésor.

Il sera statué par des arrêtés ultérieurs sur les aliénations de la rente 3 0/0 amortissable.

Le *Temps* dit que le caractère particulièrement intéressant et correct de cette émission est qu'elle se fera directement et sans aucun intermédiaire de banque entre le gouvernement et le public.

Cette émission partielle qui, dans l'état actuel du Trésor, portera nécessairement sur une somme très-restreinte, se fera purement et simplement par les soins des agents de change du Trésor au mieux et à la Bourse.

Les émissions successives se feront de la même manière, au fur et à mesure des besoins du Trésor.

LES FAUX BILLETS DE BANQUE.

La Banque croit utile de rappeler au public les avis suivants, qu'elle a déjà publiés au sujet de la contrefaçon de ses billets de 50 et de 400 fr.:

Billet de 50 francs.

La grossière imitation du filigrane dans ce billet s'aperçoit au premier coup d'œil. Dans le véritable billet de la Banque, le filigrane qui représente une tête de Mercure, vue de face, offre une gradation de clairs et d'ombres résultant d'une inégale épaisseur dans la pâte même du papier. Le faussaire n'a pu que reproduire, au moyen d'une ligne très-claire et très-sèche, le contour de la tête, par un procédé qui rend cette partie centrale du billet faux extrêmement fragile.

Dans le groupe des deux enfants appuyés sur l'écusson, au bas du billet, celui de gauche montre à l'avant-bras droit la ligne supérieure du contour brisée et non continue; de plus, sous le coude du bras gauche se voit une petite tache foncée entre le coude et le bord de la volute de l'écusson. Quant à l'enfant de droite qui tient une balance, dans le véritable billet le support du fléau de celle-ci dépasse le bord supérieur de la main, ce qui n'existe pas dans le billet faux.

Enfin l'ensemble de ce billet faux est d'une exécution lourde et pâteuse, tandis que les lignes et les dessins du billet vrai sont d'une grande finesse et d'une grande netteté.

Billet de 400 francs.

Le filigrane a été, pour ce billet comme pour le précédent, la difficulté que le faussaire n'a pu surmonter qu'imparfaitement. Faute d'un papier contenant le filigrane dans sa pâte, il a eu recours à un procédé d'impression superficielle qui ne reproduit que d'une manière peu distincte la tête de Mercure et ne ressemble point au filigrane très-accentué, mêlé de clairs et d'ombres, du billet authentique.

Le billet contrefait frappe, au premier aspect, par un manque général de lumières qui fait paraître les divers groupes du recto d'un bleu plus foncé et comme empâtés. Le minoir que tient l'enfant de gauche, à côté de l'écusson, est, comme l'enfant lui-même, presque uniformément bleu; les cordes de la balance que porte l'enfant de droite sont beaucoup moins fines que celles du billet vrai et le support du fléau manque complètement.

Enfin, le papier du billet contrefait est plus glacé et n'a pas le grain particulier du billet de banque de 400 francs.

On lit dans l'*Espérance*, de Nantes:

« Samedi dernier, vers huit heures du soir, un assassinat a été commis au village de la Grand-Lande, commune de Saffré: Fourny (Louis), cultivateur, âgé de 55 ans, a tué son fils, âgé de 25 ans, en lui tirant un coup de fusil par derrière, presque à bout portant. Le cœur ayant été traversé par la balle, la mort a été instantanée.

» D'après la rumeur publique, Fourny aurait assassiné son fils, parce que celui-ci devait hériter directement de son grand-père.

» M. le juge d'instruction et M. le procureur de la République de Châteaubriant se sont rendus sur les lieux dimanche matin. L'assassin a refusé de répondre aux questions qui lui ont été posées par ces magistrats. Il a d'abord prétendu que son fils s'était suicidé; mais le médecin lui ayant fait observer que la charge avait pénétré par derrière, Fourny est resté muet. Il a été écroué à la maison d'arrêt de Châteaubriant.

**Plus de mouches!** — Au nombre des lettres que nous recevons, il s'en trouve de vraiment curieuses. Un de nos lecteurs nous demande de lui indiquer les moyens de se délivrer des mouches qui l'obsèdent.

Notre réponse sera bien simple: dans les maisons bien tenues, bien aérées, où les meubles sont parfaitement essuyés, où la cuisine est soigneusement râclée, lavée et aérée, les mouches n'existent pas. Tous les engins qu'a inventés l'industrie moderne, tous les récipients contenant de l'eau miellée, sucrée, n'empêcheront pas les mouches de préférer une table de salle à manger dont la toile cirée sera grasse et mal essuyée, au lieu d'être lavée à l'eau chaude.

A ce propos, M. de Persigny racontait volontiers qu'il n'avait jamais vu tant de mouches dans sa vie qu'à l'auberge de Diomède, qui se trouve à Pompéi, à quelques pas des ruines de la célèbre villa qui portait ce nom. C'est là qu'en compagnie d'Alexandre Dumas, qui lui servait de cicérone, on servit aux voyageurs du Château-Laffite muni d'étiquettes superbes, au prix de 2 fr. 50. C'était tout simplement du vin de Capri fabriqué aux environs.

La chaleur était intolérable, les mouches piquaient comme des taons. Afin de les éloigner, on avait coupé et étendu dans toute la salle des bandes de papier blanc qui formaient d'innombrables festons de guirlandes au-dessus de la tête des voyageurs. Chaque voyageur en outre était armé d'une sorte de plumeau en papier découpé, qu'il agitait fiévreusement de la main droite.

— C'est une des plus mauvaises journées de ma vie, disait le duc de Persigny.

Alexandre Dumas trouva le Château-Laffite excellent et en fit porter cinquante bouteilles, au prix de 2 fr. 50, à son palais de Châtamone, prétendant qu'il n'avait jamais rien bu de meilleur. Il ne fut désabusé que le jour où, débouchant la première bouteille, il y trouva une trentaine de mouches admirablement conservées.

**Destruction des fourmis.** — Un de nos abonnés nous communique la recette suivante pour éloigner les fourmis:

» Pour être agréable et probablement utile à quelques-uns de vos lecteurs, vous pouvez annoncer dans votre journal que la fleur de soufre répandue sur les côtés d'étagères, aux bords d'une armoire, en chasse les fourmis de la manière la plus efficace.

» Il y a deux mois que j'ai obtenu ce résultat dans des armoires-placards qui toujours en étaient infestées et dont nous n'avions jamais pu les chasser.

» Les confitures et les fruits les plus odorants et les mieux de leur goût ne les attirent plus aujourd'hui et peuvent y être placés comme en plein vent, sans craindre leur invasion.

» C'est après avoir essayé cent moyens que, par hasard, j'ai trouvé celui-là, qui me semble aussi sûrement éloigner les araignées.

**Moutarde hygiénique.** — Les condiments sont les éléments d'une bonne digestion, la moutarde en contient un certain nombre.

Voici la manière de la fabriquer:

Dans un litre de vinaigre mettez une cuiller à café de poivre noir, un clou de girofle, une demi poignée d'estragon et une branche de sarriette.

Dans un passe-bouillon, mettez une cuiller à bouche de farine de moutarde blanche ou brune, remuez-la avec un pilon en bois pour faire passer la partie fine, et délayez-la dans deux cuillerées

de ce vinaigre, qui pourra servir ainsi jusqu'à son complet emploi.

### NOTE

SUR UN MOYEN FORT SIMPLE D'APPRENDRE UNE LANGUE ÉTRANGÈRE.

Bon nombre de journaux de Paris ont publié les lignes suivantes, sur lesquelles nous croyons devoir appeler l'attention de nos lecteurs:

Si, dans l'une des salles de l'Exposition universelle, un ingénieux mécanisme, comme le phonographe ou le téléphone, produisait instantanément, chez les Français des deux sexes, la faculté d'entendre et de parler l'allemand, l'anglais ou l'italien, quelle foule assiègerait la vitrine renfermant la merveille par excellence de l'an de grâce 1878! Combien de mains fiévreuses saisiraient l'adresse des dépôts de l'incomparable découverte, avec le Prospectus indiquant la manière de s'en servir!

Il faut bien en prendre son parti, ce chef-d'œuvre inconnu n'existe pas et n'existera jamais, car le souverain créateur de l'âme humaine veut qu'en traversant les épreuves de l'existence terrestre, notre esprit soit toujours tenu en haleine par l'effort nécessaire du travail et de la volonté.

Toutesfois, à cause de cela même, on doit chercher sans relâche les méthodes les plus rationnelles, les moyens les plus expéditifs pour arriver à une prompt et solide connaissance des langues étrangères. Personne, en effet, ne met désormais en question l'urgente nécessité de communiquer sans intermédiaire avec les peuples dont nous rapprochent chaque jour des relations plus étroites d'idées, de sentiments et d'intérêts.

Comme en toute science, le problème qu'il s'agit maintenant de résoudre est celui-ci: ÉLIMINER LES DIFFICULTÉS EN CONSERVANT LA PLUS GRANDE SOMME POSSIBLE D'AVANTAGES.

Évitant de m'embarasser dans des dissertations ou dans des détails inutiles, je marche droit au but, et j'indique brièvement les résultats pratiques auxquels m'a conduit mon expérience professionnelle de vingt années.

Je laisse aussi de côté les vaines disputes sur l'instruction soit individuelle, soit collective, car il est de toute évidence que si un jeune homme veut apprendre quelque chose chez ses parents ou dans un collège, il doit toujours, en dernière analyse, se donner lui-même la peine, non pas de naître, mais de travailler.

Puisque, pour savoir une langue étrangère, il en faut apprendre les mots, pourquoi ne pas aller tout de suite les chercher dans l'Évangile, — ce livre des livres, — que l'intelligence des plus sublimes génies ne saurait égaler, mais que sans peine entend, *cum mente cordis*, la plus simple des paysannes?

On trouve en effet, dans le Nouveau-Testament, toute la gamme du langage humain, depuis les termes les plus élevés jusqu'aux expressions les plus familières. On y apprend à la fois comment on doit écrire et parler; on y rencontre à chaque page des modèles achevés de récits et de conversations; comme l'histoire de l'aveugle-né et l'entretien avec la Samaritaine, pour n'en indiquer ici que deux exemples.

On est donc assuré, après avoir lu l'Évangile dans la langue qu'on veut s'assimiler, d'avoir à sa disposition un nombre de mots et de locutions suffisant pour répondre à toutes les exigences, de posséder même un vocabulaire d'une richesse incomparable.

Or, il existe un moyen très-facile et très-simple d'acquiescer ce trésor à la fois moral et linguistique. C'est, chaque jour, de bien se fixer dans la mémoire, au minimum, un verset de l'Évangile, et c'est à ce moyen, je dirais volontiers à cette *recette*, que ma méthode se réduit en substance.

Tout en ayant un vif attrait pour les intelligences supérieures, elle demeure à la portée des esprits les plus rétifs. Elle produit, en quelques semaines, des résultats merveilleux; et l'on est tout étonné, au bout de trois à six mois, de manier avec aisance une langue dont naguère on ne savait pas le moindre mot.

Je pourrais citer comme preuves à l'appui des exemples pris aux différents âges et dans toutes les classes de la société. Peut-être me suffira-t-il, pour lever les derniers doutes, de dire que ce procédé avait depuis longtemps reçu l'entière approbation d'un des hommes de notre époque les plus versés dans la connaissance des langues de l'Europe et

de l'Orient, mon frère Eugène Boré, mort le 3 mai 1878, supérieur général des Prêtres de la Mission et des Filles de la Charité.

LÉON BORÉ,

Professeur de littérature étrangère à l'Université catholique d'Angers.

### Faits divers.

**Incendie d'un théâtre.** — Le théâtre de Francfort vient d'être détruit par un incendie. La façade est intacte; quant à l'intérieur, tout est abîmé; les masses d'eau lancées contre l'édifice ont tout envahi. Aucun accident n'est arrivé, seulement quelques dames ont perdu connaissance.

La précaution qu'on avait prise de dire aux spectateurs des galeries que le feu était éteint, a eu pour résultat que ceux-ci se sont éloignés tranquillement et sans précipitation.

On connaît les causes de l'incendie: une des branches latérales du principal conduit de gaz du lustre était depuis quelque temps défectueuse et le gaz qui s'en échappait s'était enflammé.

Les effets des artistes ont pu être sauvés en grande partie, ainsi que la bibliothèque.

Le théâtre était assuré.

**Plus de robes à queue.** — La municipalité de Prague vient, sur l'avis du conseil d'hygiène, d'interdire aux dames de porter sur la voie publique des robes à traînes, à cause de la poussière, nuisible à la santé publique, que soulèvent ces appendices.

**La myopie!**

Une dame, qui est venue voir l'Exposition avec sa fille, dînait hier à la table d'hôte.

Au milieu du repas, un garçon lui apporte une dépêche sur un plat d'argent.

— Merci, je n'en veux plus...

— Mais, madame, c'est pour vous!

— Je vous dis que je n'en reprendrai pas.

Pendant que le garçon, un peu étonné, se retire avec indifférence, la fille se penche à l'oreille de sa mère:

— Maman! c'est une dépêche... une dépêche de papa, sans doute!

— Ah! fait la mère, toute troublée.

Et elle étend vivement la main dans le plat. Mais, ce n'était plus le même garçon, et elle retire... une sole frite!

Un de nos amis était allé voir une tante. Cette dame était en train de confectionner une appétissante crème au café.

— Tu restes à dîner avec moi, n'est-ce pas?

— Tu ne sais trop, j'ai fort à faire, ça dépend comme cela tombera, fit le neveu, remarquant avec terreur une goutte brune qui se balançait au bout du nez de sa tante.

— Reste, tu me feras plaisir.

— Je ne puis encore vous répondre, ma tante, ça dépend comme cela tombera.

La goutte brune eut un superbe balancement et tomba dans la crème.

— Non, décidément, ma tante, dit notre ami, cela tombe mal; il m'est impossible de rester.

Deux amis, dont l'un a l'air d'arriver de province, se rencontrent sur le boulevard et se serrent la main avec une effusion extrême.

— ... Et quand v'nez-vous me demander à dîner?

— Aujourd'hui même...

— C'est que... aujourd'hui même...

— Demain alors?

— Demain... Attendez donc, demain... Non, au fait, c'est plus simple, vous dérangez pas, j'vous écrirai.

Deux amis se rencontrent par la chaleur, tous deux occupés à s'éponger le front avec leur mouchoir.

— Et ton beau-frère, comment va-t-il?

— Je n'en sais rien, nous sommes en froid.

— Avez-vous de la chance!

Un négociant a reçu le télégramme suivant:

\* M. B..., 10, rue... Paris.

» Ta belle-mère décédée; si dépêche arrive à temps, pars par train de plaisir de neuf heures.

Un avocat vient de mourir d'une pharyngite. Deux de ses amis s'entretenaient de lui, et l'un demanda:

— De quoi est-il mort?

— D'une maladie de palais.

### Dernières Nouvelles.

Un télégramme d'Athènes porte que l'incendie dévore l'Épire et la Thessalie. Les Turcs brûlent les moissons et les récoltes. Les chrétiens ont repris les armes.

La flotte ottomane bombardera le Pirée dans huit jours si la Grèce ne rappelle pas ses troupes qui, sous le déguisement de paysans, agitent l'Épire et la Thessalie.

M. de Viel-Castel vient de livrer au public le tome XX et dernier de son *Histoire de la Restauration*. Ce nouveau volume a trait aux événements des années 1829 et 1830 pendant lesquelles eurent lieu ces vives polémiques et ces importants débats parlementaires qui portèrent le dernier coup au trône des Bourbons. L'ouvrage se termine avec la révolution des 27, 28 et 29 juillet 1830, qui força d'abord Charles X à abdiquer, puis, le 2 août, à quitter la France avec tous les siens. Tous ces événements se déroulent saisissants, comme s'ils étaient d'hier, dans le lumineux récit de l'historien qu'on ne peut lire sans un frisson patriotique. (Calmann Lévy, éditeur).

Voici le sommaire des gravures contenues dans le dernier numéro de *l'Univers illustré*:

Exposition universelle: Façade de la section suisse, dans l'avenue internationale du Champ-de-Mars. Intérieur de la section italienne au Champ-de-Mars. Galerie intérieure du pavillon Algérien du Trocadéro. — Le palais impérial et les ambassades, à Berlin (huit gravures). — M. François Bazin, membre de l'Académie des Beaux-Arts, décédé le 2 juillet. — M. Chéri Montigny, auteur dramatique, décédé le 23 juin. — *Salon de 1878: Bonaparte en Égypte*, tableau de M. Edouard Détaillé. — *Revue comique du Salon*, par Cham (douze gravures). — *Le Calais-Douvres*, nouveau steamer double, pour la traversée de la Manche. — Types de volailles primées au concours de l'Esplanade des Invalides. — Rébus.

Abonnements (Paris et départements): 4 an, 22 fr.; 6 mois, 11 fr. 50; 3 mois, 6 fr. — Bureaux: rue Auber, 3, place de l'Opéra.

### Théâtre de Saumur.

JEUDI 18 Juillet 1878.

M<sup>me</sup> DESMONTS, des Bouffes-Parisiens, et sa troupe.

### Les Charbonniers

Opérette en 1 acte, paroles de Gille, musique de Coste.

Grand succès du théâtre des Variétés.

MARIÉE DEPUIS MIDI, opérette en 1 acte.

UN HOMME HEUREUX, comédie-vaudeville en 1 acte.

INTERMÈDE DE CHANT.

**SANTÉ ET ÉNERGIE A TOUS** rendues sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé dite:

### REVALESCIÈRE

Du BARRY, de Londres. 32 ans de succès.

La REVALESCIÈRE guérit les mauvaises digestions (dyspepsies), gastrites, gastroentérites, gastralgies, constipations, hémorroïdes, glaires, flatuosités, ballonnement, palpitations, diarrhée, dysenterie, gonflement, étourdissements, bourdonnement dans les oreilles, acidité, pituite, maux de tête, migraines, surdité, nausées, et vomissements après repas ou en grossesse, douleurs, siccités, congestions, inflammations des intestins et de la vessie, crampes et spasmes, insomnies, fluxions de poitrine, chaud et froid, toux, oppression, asthme, bronchite, phthisie (consomption), dartres, éruption, abcès, ulcérations, mélancolie, nervosité, épuisement, dé-

précisément, rhumatisme, goutte, fièvre, grippe, rhume, catarrhe, laryngite, échauffement, hystérie, névralgie, épilepsie, paralysie, les accidents du retour de l'âge, scorbut, chlorose, vice et pauvreté du sang, ainsi que toute irritation et toute odeur fétide en se levant, ou après certains plats compromettants : oignons, ail, etc., ou boissons alcooliques, même après le tabac; faiblesses, sueurs diurnes et nocturnes, hydro-pisie, gravelle, rétention, les désordres de la gorge, de l'haleine et de la voix, les maladies des enfants et des femmes, les suppressions, le manque de fraîcheur et d'énergie nerveuse. 100,000 cures réelles par an. Evitez les contrefaçons et exigez la marque de fabrique « Revalescière du Barry. »

Parmi les cures, celles de Madame la Duchesse de Castellstuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, Lord Stuart des Decie, pair d'Angleterre, M. le docteur professeur Wurzer, etc., etc.

Voici quelques-unes des cures :

N° 48,816 : Certificat du célèbre docteur Rudolph Wurzer. Cette légère et agréable farine est le meilleur absorbant; à la fois nourrissante et restaurative, elle remplace admirablement toute

médecine en beaucoup de maladies. Elle est de grande utilité, surtout dans les diabètes, les constipations opiniâtres et habituelles, ainsi que dans les diarrhées, les affections des reins et de la vessie, la gravelle, les irritations inflammatoires et crampes dans l'urètre, les rétrécissements et les hémorroïdes, ainsi que dans les maladies des poumons et des bronches, la toux et la consommation. — Docteur RUD. WURZER, Membre de plusieurs sociétés scientifiques, Bonn. — N° 73,632 : 25, rue des Boulangers, Mulhouse, 2 février 1870. — Ayant fait usage pendant cinq mois de la Revalescière, je me trouve guéri d'une maladie chronique du foie qui me tourmentait depuis bientôt quinze ans. — N. J. CHARLIER

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 6 kil., 36 fr.; 12 kil., 70 fr. — Les *Discuits de Revalescière*, en boîtes de 4, 7 et 70 francs. — La *Revalescière chocolatée* rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux plus épuisés. — En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25 c.; de 24 tasses, 4 fr.; de 48 tasses, 7 fr.; de 120 tasses, 16 fr.; de 576 tasses, 70 fr.; ou environ 12 c. la tasse. — Envoi contre bon de

poste, les boîtes de 36 et 70 fr. franco. — Dépôt à Saumur, COMMON, 23, rue Saint-Jean; GONDRAND, BESSON, successeur de TEXIER; J. RUSSON, épicière, quai de Limoges. — Angers, Veuve CHANTEAU, épicière; LEVÉQUE, négociant, rue Plantagenet; BRETAULT-DÉLAGRÉE. — Baugé, BUCHMANN, marchand de comestibles. — Beaupreau, M<sup>lle</sup> BELLARD, épicière. — Cléret, VANDERKON-BUREAU, 63, place Rouge; CORTINI, confiseur, 60, rue Nationale; JACOMÉTY, confiseur; EMILE RICHARD, épicière, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du BARRY et C<sup>o</sup>, LIMITED, 26, place Vendôme, et 8, rue Castiglione, Paris.

**LES FRÈRES MAHON** médecins spéciaux, des hôpitaux de Paris, « obtiennent mille guérisons par an, terme moyen. » — Maladies de la peau et du cuir chevelu, teignes, dartres, démangeaisons, chute des cheveux, etc. Le docteur M. Mahon fait sa visite à l'hôpital d'Angers le dernier dimanche de chaque mois, et il reçoit le même jour les malades particuliers à l'Hôtel l'Anjou, à Angers, de midi à trois heures. Dépôt à Saumur, à la pharmacie GABLIN. — Consultations à Paris, rue de Rivoli, 30.

**CHEMIN DE FER DE POITIERS**

Service d'été, 24 Juin 1878

Départs de Saumur :		Arrivées à Poitiers :	
6 h. 25 m. matin.	11 — 20 — —	10 h. 30 m. matin.	4 — 30 — —
1 — 30 — — soir.	7 — 40 — —	9 — 7 — — soir.	11 — 41 — —

Les jours de marchés et de foires à Saumur, il part un train de Saumur pour Montreuil à 6 h. 45 du soir.

Départs de Poitiers :		Arrivées à Saumur :	
5 h. 50 m. matin.	10 — 45 — —	9 h. 40 m. matin.	3 — 40 — —
12 — 45 — — soir.	6 — 15 — —	7 — 39 — — soir.	11 — 20 — —

Tous ces trains sont omnibus.

P. GODET, propriétaire-gérant.

**COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 17 JUILLET 1878.**

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.			
Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.	
3 1/2 %			77 10	Crédit Foncier, act. 500 f. 250 p.	847 50	17 50		Canal de Suez	766 93		30
4 1/2 %			106 30	Soc. gén. de Crédit industriel et comm., 125 fr. p.	675	5		Crédit Mobilier esp.	775		50
5 %			114 60	Crédit Foncier d'Autriche	477 50	3 50		Société autrichienne	108 75	6 35	
Obligations du Trésor, t. payé.			502 50	Charentes, 500 fr. t. p.	72 60			<b>OBLIGATIONS.</b>			
Dép. de la Seine, emprunt 1857			234	Est	680			Orléans	355		
Ville de Paris, oblig. 1855-1860			522 50	Paris-Lyon-Méditerranée	1075	10	50	Paris-Lyon-Méditerranée	350		
1865, 4 %			530	Midi	830	3		Est	347 50		
1869, 3 %			409	Nord	1870	5		Nord	358		
1871, 3 %			498	Orléans	1170	5		Ouest	349 50		
1875, 4 %			511 25	Vendée, 500 fr. t. p.	769			Midi	348		
1876, 4 %			508 75	Compagnie parisienne du Gaz	1360		10	Charentes	277		
Banque de France			3165	C. gén. Transatlantique	522 50	1 25		Vendée			
Comptoir d'escompte			763					Canal de Suez	535		
Crédit agricole, 500 f. p.			515								
Crédit Foncier colonial, 500 fr.			369								

**CHEMIN DE FER D'ORLÉANS**

**GARE DE SAUMUR**

(Service d'été, 13 mai)

**DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.**

3 heures 30 minutes du matin, express-poste.	
8 — 45 — —	express-poste (arrête à Angers) omnibus-midi.
1 — 15 — —	soir.
4 — 25 — —	express.
7 — 15 — —	omnibus.
10 — 37 — —	omnibus (arrête à Angers).

**DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.**

3 heures 30 minutes du matin, direct-midi.	
8 — 31 — —	omnibus.
9 — 40 — —	express.
12 — 40 — —	soir, omnibus-midi.
4 — 44 — —	omnibus-midi.
10 — 38 — —	express-poste.

Le train partant d'Angers à 8 h. 35 du soir arrive à Saumur à 6 h. 56.

Étude de M<sup>e</sup> BEAUREPAIRE, avoué-licencié à Saumur.

**PURGE LÉGALE**

Suivant exploit de Bourasseau, huissier à Saumur, en date du quinze juillet mil huit cent soixante-dix-huit, enregistré, et à la requête de M. Raymond Charles d'Achon, propriétaire à Gennes, agissant au nom et comme maire de la commune de Gennes;

Notification a été faite à M. le procureur de la République près le tribunal civil de Saumur, de l'expédition d'un acte dressé au greffe du tribunal civil de Saumur, le quatorze juin mil huit cent soixante-dix-huit, enregistré, constatant le dépôt fait au greffe, ledit jour, de la copie collationnée, signée et enregistrée, d'un acte passé devant M<sup>e</sup> Bourdais, notaire à Gennes, le vingt-six avril mil huit cent soixante-dix-huit, enregistré et transcrit, contenant vente, par M<sup>lle</sup> Marie Guyon, propriétaire, demeurant à Gennes, au profit des habitants de la commune de Gennes, ce accepté au nom de cette commune, par M. d'Achon, en sa qualité de maire de ladite commune, et en vertu de l'autorisation donnée par arrêté préfectoral du douze avril mil huit cent soixante-dix-huit.

D'un terrain, d'une contenance de deux ares cinquante centiares, situé à Gennes, près de l'église, en cour et jardin, compris au plan cadastral de la commune de Gennes sous le numéro 957 de la section A, joignant au levant Rousseau; au midi et au couchant la rue de l'Eglise, et au nord terrain de la venderesse, moyennant, outre les charges, la somme principale de dix-sept cent soixante-dix-huit francs.

Avec déclaration que cette notification lui était faite, conformément à l'article 2,194 du Code civil, pour qu'il ait à prendre telle inscription d'hypothèque légale qu'il aviserait, dans le délai de deux mois, et que, faute par lui de ce faire dans ce délai, l'immeuble dont il s'agit serait et demeurerait définitivement purgé et libéré de toute hypothèque de cette nature;

Avec déclaration, en outre, à M. le procureur de la République, que les anciens propriétaires dudit immeuble sont, indépendamment de la venderesse

1<sup>o</sup> M. Claude Guyon, propriétaire, et dame Perrine Jousset, son épouse, demeurant ensemble commune de Gennes, père et mère de la venderesse, aujourd'hui décédés;

2<sup>o</sup> M<sup>lle</sup> Anne Guyon, veuve de Claude Gasdecel, propriétaire à Gennes;

3<sup>o</sup> M. Claude Guyon et Anne Roucher, propriétaires à Gennes, décédés depuis longtemps;

Et que tous ceux des chefs desquels il pourrait être pris des inscriptions

d'hypothèques légales n'étant pas connus du requérant, il ferait publier la présente notification dans un journal désigné pour les annonces judiciaires, conformément à l'avis du conseil d'Etat du neuf mai mil huit cent sept.

Pour extrait, dressé par l'avoué-licencié soussigné,

(363) BEAUREPAIRE.

Etude de M<sup>e</sup> AUBOYER, notaire à Saumur.

**A VENDRE**

**UNE MAISON**

AVEC COUR ET JARDIN

Située à Saumur, rue du Pressoir-Saint-Antoine.

S'adresser à M<sup>e</sup> AUBOYER, notaire.

Etude de M<sup>e</sup> MÉHOUSAS, notaire à Saumur.

**A VENDRE**

**OU A LOUER**

Pour le 24 juin 1878,

**LA MAISON DE MAITRE DE PLAISANCE**

Commune de Villebernier, à 3 kilomètres de Saumur.

Avec cour, servitudes et grand jardin.

S'adresser à M<sup>e</sup> MÉHOUSAS, notaire.

**A VENDRE**

Une maison et ses servitudes, cellier, four, grange, remise, écuries et terres attenantes; le tout, contenant 50 ares, est situé à Panvigne, près Villebernier, aux abords de la Loire.

Soixante-deux ares 84 centiares de pré et 31 ares 84 centiares de terre, même commune.

Le tout est actuellement affermé au sieur Ribot-Maurier.

Entrée en jouissance à la Toussaint prochaine.

Pour les renseignements, s'adresser à M<sup>e</sup> MÉHOUSAS, notaire à Saumur, ou à M. BERSOULLE-VINETTE, à Saumur.

**ON DEMANDE A ACHETER,**  
pour entrer en jouissance de suite ou dans un court délai,

**UN FONDS DE COMMERCE**

Débit de Boissons, Epicerie, Mercerie ou Graineterie.

S'adresser au bureau du journal.

(337)

**A AFFERMER**

Pour entrer en jouissance à la Toussaint 1878,

**UNE MAISON**

Avec Servitudes et Jardin y attenant.

Situés au bourg de Saint-Lambert.

S'adresser à M. FONTAINE-FLEURY, à la Boire-Salée. (321)

UNE PERSONNE, ayant quelques heures à disposer, demande des écritures.

S'adresser au bureau du journal.

**LA VENTE A LA CRIÉE**

Est transférée

Rue du Petit-Mauro, n° 6.

**ÉTABLISSEMENT DE PLÂTRERIE**

Rue Dacier, n° 47.

**L. POISSON**

Contre-Maitre de la Maison Sartoris pendant dix-huit ans,

A l'honneur de prévenir la clientèle de cette maison qu'il vient de prendre la suite d'affaires de M. Sartoris et qu'il se chargera de tous les travaux en plâtrerie que l'on voudra bien lui confier.

**PRIX MODÉRÉS.**

S'adresser toujours MAISON SARTORIS, rue Dacier, près de l'Hôtel de la Poste et du Télégraphe. (326)

**CHANGEMENT DE DOMICILE.**

**M. RIELLANT**

DENTISTE,

Place de la Billange, n° 4.

**GRAND SKATING-RINK**

130, Faubourg Saint-Honoré, 130, Paris.

Le plus élégant de la Capitale, rink unique en marbre blanc de Carrare. Salons confortables, buffet spacieux, bar américain, consommations de premier choix.

Réunion de famille. High life.

Séances de patinage tous les jours, de 9 heures à 11 h. 1/2; de 2 heures à 6 h., et de 8 h. 1/2 à 11 h. 1/2.

Cours et jeux inédits réglés par les premiers professeurs, parodies, pantomimes, clowns, orchestre brillant, dirigé par Baggers.

18, Rue Beaurepaire, à Saumur.

**L. LE BRAS, BANQUIER**

Maison à Paris, 18, rue Richelieu.

Paiement immédiat de tous coupons, à 50 cent. par 100 francs, sans bordereau ni classement.

Ordres de Bourse, 4 fr. 25 par 1,000 francs.

Renseignements gratuits sur toutes les valeurs cotées ou non cotées.

**MANUFACTURE de PIANOS et ORGUES**

**LÉPICIER, successeur de GILLET**

Rue des Arènes, 18, à ANGERS.

Dix Médailles à Paris, Bordeaux, etc., etc.

**PREMIER PRIX : EXPOSITION 1877.**

Très-grand choix de Pianos de sa fabrication, ainsi que des maisons Pleyel, Erard, Mertz neveu, etc., dont M. LÉPICIER est le représentant à Angers.

**GRAND CHOIX D'ORGUES-HARMONIUMS.**

En vente chez tous les libraires :

**LES CHRONIQUES SAUMUROISES**

Par M. PAUL RATOUIS. — 1 volume in-12.

**ÉTUDES HISTORIQUES SUR L'HOTEL-DIEU**

ET LES

**ÉTABLISSEMENTS CHARITABLES DE LA VILLE DE SAUMUR**

Par le même auteur.

Pour paraître prochainement :

**LES ORIGINES DE L'ACADÉMIE D'EQUITATION CIVILE**

ET

**DE L'ÉCOLE D'EQUITATION MILITAIRE**

DE LA VILLE DE SAUMUR (1593 à 1830)

Par le même.

En vente, à Saumur, chez tous les Libraires.

**L'ILIADÉ ET L'ODYSSÉE**

D'HOMÈRE

**MISES A LA PORTÉE DE TOUT LE MONDE**

Par F. DABURON, ancien magistrat.

L'Iliade est suivie du récit de la chute de Troie, par Virgile (2<sup>e</sup> livre de l'Énéide).

Un volume, l'Iliade : 3 fr. — Un volume, l'Odyssee : 2 fr. 50 c.

Les deux volumes ensemble : 5 fr.

Saumur, imprimerie de P. GODET.

Certifié par l'imprimeur soussigné.